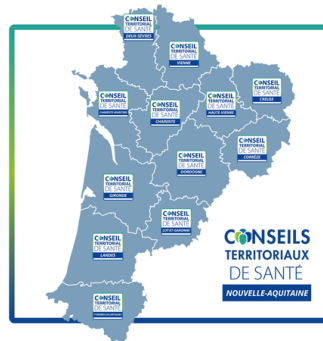
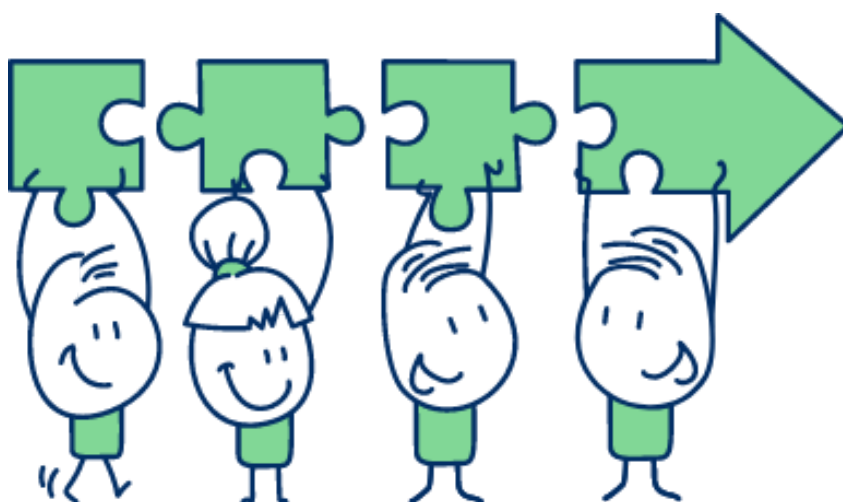


ASSOCIATION
D'APPUI
LOGISTIQUE
À L'ACTION



PROJET ASSOCIATIF

2026 2028



L'association : saison I

L'association d'appui logistique à l'action de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et des Conseils Territoriaux de Santé (CTS) en Nouvelle-Aquitaine a comme objet de « *renforcer les moyens* » de ces instances « *dans l'exercice de leurs missions* »¹.

Les membres de l'association sont répartis en 2 collèges² : Le premier rassemble les membres élus de la CRSA : sa présidence et ses 4 vice-présidences (présidences des 4 commissions spécialisées - CS). Le second collège rassemble les élus, présidences et vice-présidences, des 12 CTS de la région. Sont invité.es au besoin et en fonction des sujets traités : les vice-Présidences des CS de la CRSA et les présidences des Commissions Spécialisées Santé Mentale et des Formations favorisant l'expression des usagers des CTS, les pilotes de groupes de travail, les membres de l'ARS, les partenaires impliqués sur les différents sujets.

Pour remplir sa mission, l'association a été signataire pour la période 2023-2025 d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de son territoire. Cette dotation lui a permis de se structurer et de répondre aux premiers enjeux qui lui étaient confiés³.

Les travaux de l'association et les axes de travail de cette dernière ont pris appui sur le rapport [FRANCOM](#) définissant les stratégies à mettre en œuvre pour son développement : Des missions transversales pour « *animer la communauté de santé* », des missions opérationnelles pour « *soutenir les actions de la CRSA et des CTS* » et des missions de suivi pour « *suivre et valoriser le travail réalisé* ». En complément de ses statuts et de ce rapport, les membres de l'association ont, dans le cadre de leur assemblée générale d'avril 2023, opté pour 3 objectifs de travail leur permettant de guider la mise en chantier de leur projet. Les deux premiers objectifs s'accordent aux préconisations du rapport Francom (animer la communauté de démocratie en santé & soutenir les actions de la CRSA et des CTS). Le troisième objectif a privilégié un axe autour de l'organisation structurelle de l'association (avec notamment le recrutement des fonctions supports).

ASSOCIATION
D'APPUI
LOGISTIQUE
À L'ACTION



L'ASSOCIATION AU SERVICE DES INSTANCES DE DÉMOCRATIE EN SANTÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

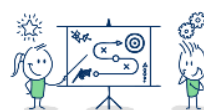
Créée en 2021, l'association réunit les présidences et vice-présidences de la Conférence Régionale de la Santé et d'Autonomie et des 12 Conseils Territoriaux de santé de Nouvelle-Aquitaine, **dans un modèle unique en France.**

- * Favoriser l'action entre les treize instances pour faire vivre la démocratie en santé



- * Promouvoir la réalisation de débats publics sur la santé

- * Mettre en place des actions de formation auprès des membres



Vous voulez en savoir plus sur les instances, l'association, les productions et actions ? Rendez-vous sur le site web en scannant le QR Code ou via : www.crsa-cts-na.fr

Avec le soutien financier de :



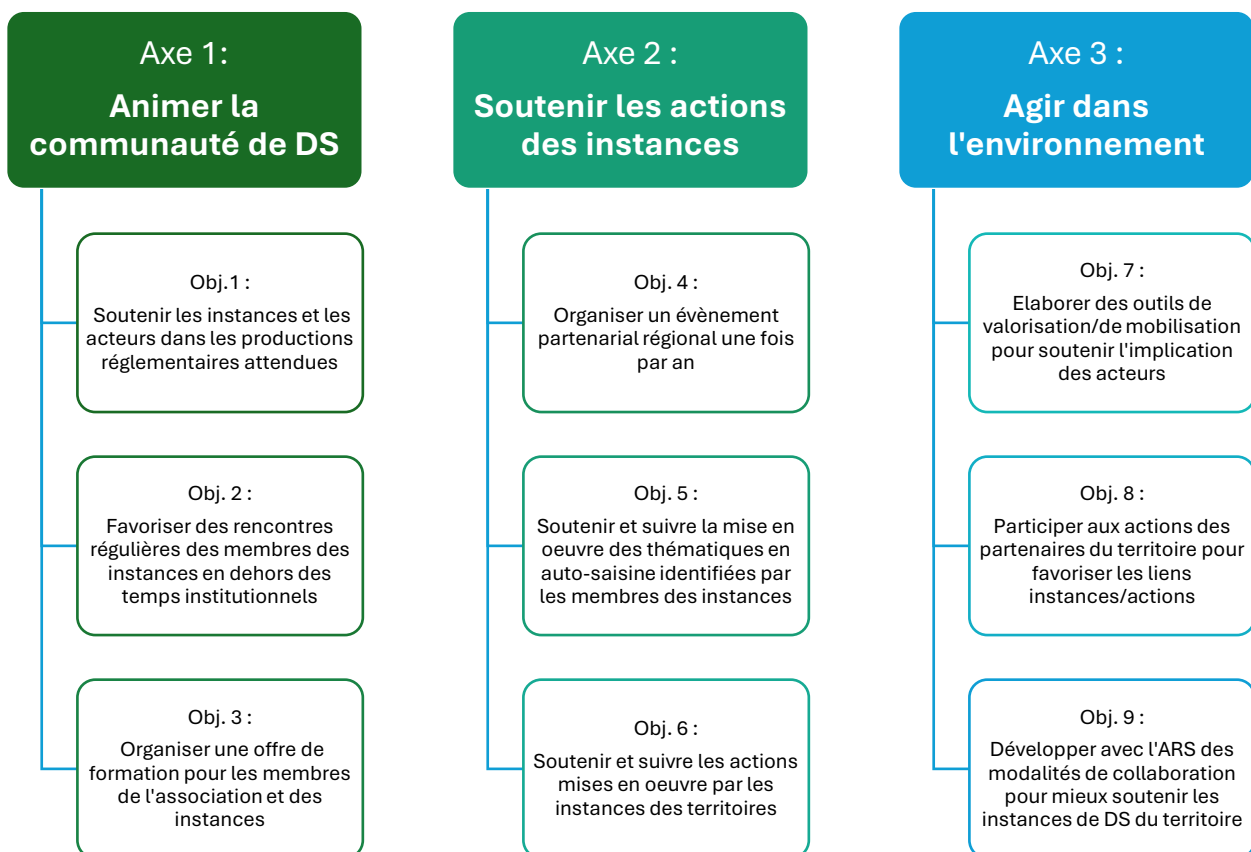
¹ Rappel des statuts de l'association adoptés lors de l'assemblée générale constitutive du 1^{er} juin 2021.

² Sont membres de l'association, du fait des statuts, les présidences et les vice-présidences des instances. Toute modification de ces dernières a un impact sur la constitution de l'association.

³ L'ensemble des rapports d'activité annuels et intermédiaires sont consultables sur le site des instances : <https://www.crsa-cts-na.fr/lassociation/> partie vie associative

L'association a donc progressivement déployer son activité. Dans ses réussites des 3 premières années, on notera : différents avis produits sur saisine de l'ARS, des sujets spécifiques en auto-saisine sous forme de manifestes, le soutien à des actions de qualité mise en œuvre par les CTS de la région en collaboration avec différents partenaires, une journée annuelle autour des pouvoirs d'agir des instances de démocratie en santé. Pour l'ensemble de ses réalisations, l'association s'est dotée d'une équipe de permanents facilitant l'élaboration et la construction de tous les outils nécessaires à l'organisation et la valorisation des travaux des instances et de ses acteurs (Newsletter, Site Internet, présence sur les réseaux sociaux, études et évaluations d'actions, production de documents de valorisation). L'équipe a également été motrice pour favoriser l'émergence d'une communauté autour et avec les instances (séminaires, groupes d'échange, en présentiel comme en distanciel). Elle s'est inscrite dans le paysage local mais aussi national (mise en place de convention avec certains partenaires, implication dans les travaux inter-CRSA, de la HAS).

Pour la période 2026-2028, elle a fait de nouveau appel à l'ARS dans le cadre d'un nouveau CPOM⁴ afin de consolider sa mission d'appui, poursuivre ses travaux, répondre aux enjeux de coopération entre instances du territoire. Elle prolonge les travaux produits et inscrit à son programme de travail de nouvelles stratégies pour mieux répondre à ses missions. Ainsi, les deux premiers objectifs « Animer la communauté de démocratie en santé » et « Soutenir les actions de la CRSA et des CTS » seront abordés dans le cadre d'axes de travail. Le dernier objectif ayant été atteint (organisation des fonctions supports), il sera suppléé par un axe permettant de consolider sa place dans l'environnement et permettre à ce dernier une meilleure articulation avec les instances. Les 3 axes ainsi organisés seront déclinés en 9 objectifs opérationnels, duplicables sur les 3 années d'exercice, évaluable par le biais d'indicateurs de moyens et de résultats.

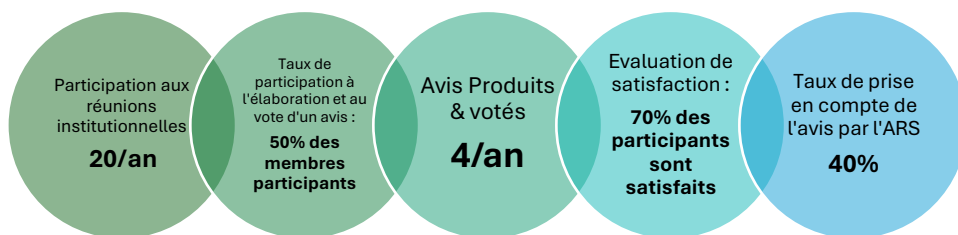


⁴ Ces fonds ne couvrent pas la mission de secrétariat ordinaire des instances relevant elle d'une mission réglementaire de l'ARS prévue par le Code de la santé publique.

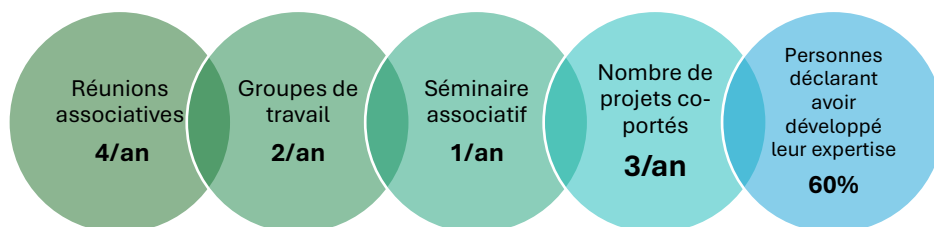
Les axes & objectifs en pratique

Axe 1 : Animer la communauté de démocratie en santé

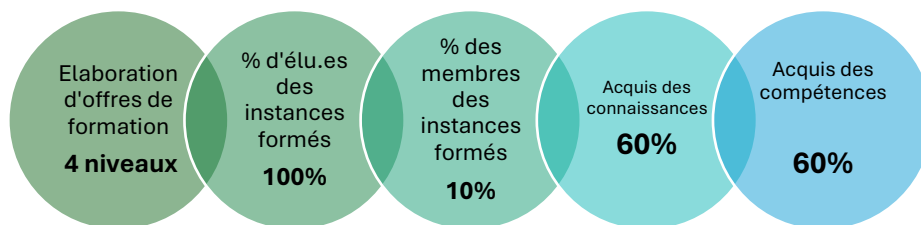
Objectif 1 : Soutenir les acteurs et les instances dans les productions réglementaires attendues - Les acteurs des instances doivent répondre régulièrement aux sollicitations de l'ARS en matière d'avis sur les politiques de santé déployées sur le territoire. Descriptif : Il s'agit d'accompagner à la réalisation des projets d'avis, de leur vote, de leur promotion et de leur suivi. Ce travail s'articule avec les services de l'ARS en participant aux différentes réunions de concertations institutionnelles, en programmant des réunions complémentaires, en proposant des planifications, en rédigeant les projets d'avis, en soutenant certaines méthodologies de rédaction, en consultant les parties-prenantes, en évaluant l'impact des avis sur les décisions prises par l'ARS. Calendrier : Tout au long de l'année.



Objectif 2 : Favoriser des rencontres régulières des membres des instances en dehors des temps institutionnels - Les acteurs de l'association et plus globalement des instances doivent trouver des espaces pour partager leurs expertises, la renforcer et ce en dehors des temps institutionnels. Descriptif : Instaurer en dehors des temps réglementaires des temps de rencontre pour favoriser leur collaboration, leur expertise et leur appropriation des différents sujets à traiter. Cela sera réalisé à travers différents formats de rencontre : AG, CA, séminaire de l'association ; constitution de groupes de travail thématiques. Les thématiques de travail seront définies par les instances et l'association en début d'année pour correspondre aux différents besoins. Calendrier : Tout l'année sur un calendrier pré-établi.

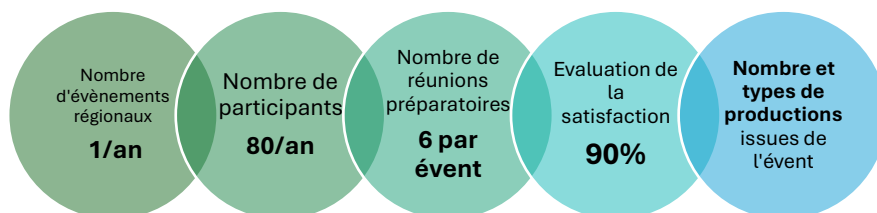


Objectif 3 : Organiser une offre de formation pour les membres de l'association et des instances - Pour remplir leur mission à bien, les membres des instances ont exprimé leur besoin de formation. Descriptif : L'association structurera et déploiera une offre de formation au regard des éléments mis en avant dans l'enquête sur la perception/vécu des membres, réalisée en 2025. Cette offre traitera de thématiques larges (fonctionnement des instances par exemple, problématiques de santé publique) ou précises (animer un débat public, animer sa commission). Son élaboration et son animation se fera en collaboration avec France Assos Santé (Convention liant les deux organisations) et l'Agence Régionale de Santé. Calendrier : Année 1 (2026) élaboration de l'offre ; Année 2 (2027) déploiement ; Année 3 (2028) évaluation d'impact et reconduction.

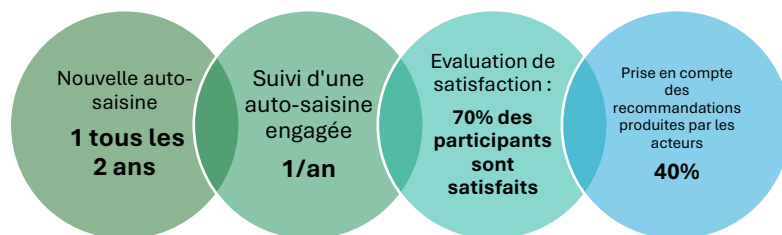


Axe 2 : Soutenir les actions des instances

Objectif 4 : Organiser un évènement partenarial régional une fois par an - Pour soutenir les acteurs et favoriser la collaboration avec l'environnement, 1 fois par an sera organisé un rassemblement des différentes parties prenantes pour traiter d'un sujet particulier. La thématique doit être soutenue par l'ensemble des instances et correspondre à un besoin transversal. Descriptif : L'association accompagnera la constitution d'un comité de pilotage pour traiter annuellement de la thématique et de l'opérationnalisation de la journée, en lien avec ses partenaires. Calendrier : Une fois par an, en organisant en amont (6 mois) les concertations nécessaires à la mise en œuvre.



Objectif 5 : Soutenir et suivre la mise en œuvre des thématiques en auto-saisine identifiées par les membres des instances - Les instances peuvent s'auto-saisir d'une thématique leur semblant prioritaire pour leur territoire, en complément des saisines réglementaires. Pour ce faire, les acteurs doivent être soutenus dans leurs stratégies d'élaboration et de construction de ses constats et propositions à faire en termes de préconisations pour les parties prenantes du territoire. Parallèlement, les thématiques déjà en cours doivent être soutenues dans leur déploiement. Descriptif : L'association aura donc pour fonction de poursuivre les thèmes déjà engagés mais aussi de définir et mettre en œuvre la thématique à porter sur 2027/2029. Pour se faire, elle mettra en place différentes types de concertations adaptés à l'échelle territoriale et aux contraintes de temps des acteurs, accompagnera la saisine collective de la thématique choisie. Calendrier : Le processus de diagnostic, d'élaboration et d'évaluation s'établira sur 2 ans.

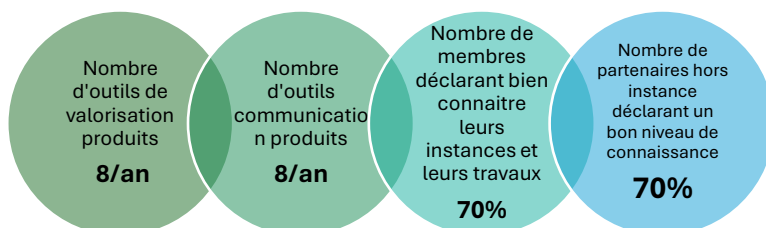


Objectif 6 : Soutenir et suivre les actions mises en œuvre par les instances des territoires - Les instances sont à l'initiative, en collaboration avec différents partenaires, de projets d'actions pour répondre aux problématiques de leur territoire. Ces actions ont pris différentes formes au cours du premier CPOM et ont l'avantage de pallier le manque d'information dont témoignent les populations et les professionnels sur certains sujets et l'avantage de faire connaître les instances. Descriptif : L'association apportera, à la demande des présidences des instances, un soutien à toutes initiatives relevant de débats/d'actions à destination des acteurs et publics d'un territoire. Elle en assurera l'accompagnement pour définir le projet, son appui logistique, financier, sa mise en œuvre et son évaluation. Calendrier : Tout au long de l'année en fonction d'un calendrier préétabli.

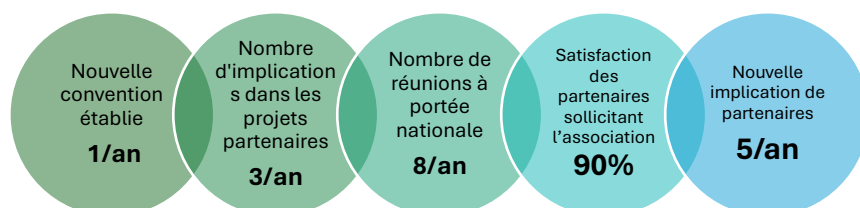


Axe 3 : Agir dans l'environnement

Objectif 7 : Elaborer des outils de valorisation/de mobilisation pour soutenir l'implication des acteurs - Pour continuer à rendre lisible/visible les acteurs, instances et leurs travaux, et favoriser leur mobilisation, toutes actions mises en œuvre doivent faire l'objet d'un outil de valorisation. Parallèlement, une communication régulière doit être réalisée pour que les acteurs hors champs de ses instances puissent mieux les connaître et générer de nouvelles collaborations. Descriptif : L'association produira régulièrement des documents de valorisation et d'aide à la décision (avis, retour sur actions, retex, rapports de mission, analyses de contextes) pour faire connaître l'activité des instances. Le site internet de l'association sera alimenté à cet effet. Sur ce dernier, un travail régulier de mise à jour sera nécessaire dans le cadre du renouvellement des instances (2027). L'association continuera ses productions (Newsletter, aides-mémo, animation des outils digitaux). Calendrier : tout au long de l'année.

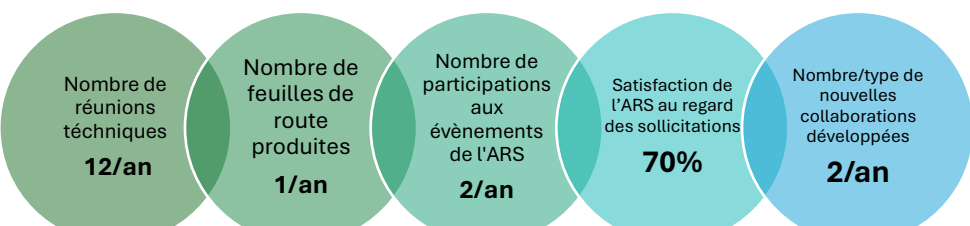


Objectif 8 : Participer aux actions des partenaires du territoire pour favoriser les liens instances/actions - Bien faire connaître et reconnaître les instances passe également par une présence sur le territoire dans les actions mises en œuvre par les partenaires. Cela permet de réduire les écarts d'interprétation et de renforcer le travail de collaboration entre les instances et leur environnement. Descriptif : L'association apportera une attention particulière aux actions mises en œuvre par les acteurs du territoire ayant des liens avec les travaux des instances, cela afin de sourcer les membres des instances sur différents sujets, préparer les travaux de saisines réglementaires, poursuivre la connaissance et reconnaissance des travaux des instances en dehors de ses dernières et permettre du lien et leur lien avec les territoires. Elle poursuivra ses engagements nationaux (inter-CRSA, CNS, HAS) et régionaux (copil du CREAL). En plus de FAS, elle développera d'autres types de collaborations. Calendrier : A établir chaque début d'année.



Objectif 9 : Développer avec l'ARS des modalités de collaboration pour mieux soutenir les instances de DS du territoire

- L'association s'articule avec les élus des instances (CRSA, CTS) et les responsables de l'ARS sur les questions de démocratie en santé. L'échelle de la région étant importante, des modalités de collaboration doivent être définies entre acteurs pour veiller aux bons processus démocratiques et optimiser les communications qui sont faites auprès des membres. Descriptif : Il s'agit ici de déterminer avec l'agence des stratégies pour soutenir de concert les missions des instances, en venant en renfort notamment dans le cadre des rencontres institutionnelles. Cela nécessitera la mise en place de réunions mensuelles pour structurer les stratégies, définir les outils de pilotage, formaliser des méthodologies de travail (élaboration/validation de la charte de collaboration Instances/ARS/Asso, interventions dans le cadre de séminaires). Calendrier : tout au long de l'année et par le biais de groupes de travail spécifique au besoin.



Productions

CONFÉRENCE : L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DU MÉDICO-SOCIAL

Engagement bénévole en santé

La Confédération du Conseil Territorial de Santé de Charente (CTS) a une conférence dédiée à l'engagement bénévole dans le domaine de la santé et du médico-social. Elle a pour objectif de rassembler les acteurs du territoire pour échanger sur les enjeux de l'engagement bénévole et les accompagner dans leur démarche.

Conférenciers : **Descriptif** : Il s'agit ici de déterminer avec l'agence des stratégies pour soutenir de concert les missions des instances, en venant en renfort notamment dans le cadre des rencontres institutionnelles. Cela nécessitera la mise en place de réunions mensuelles pour structurer les stratégies, définir les outils de pilotage, formaliser des méthodologies de travail (élaboration/validation de la charte de collaboration Instances/ARS/Asso, interventions dans le cadre de séminaires). **Calendrier** : tout au long de l'année et par le biais de groupes de travail spécifique au besoin.

WEBINAIRE LE MOUSTIQUE TIGRE ET LA LUTTE ANTI-VECTORIELLE

Le moustique tigre est considéré comme l'un des vecteurs de maladies les plus dangereux pour l'homme. La lutte anti-vectorielle est donc essentielle pour prévenir la propagation de ces maladies. Ce webinaire vise à informer les acteurs du territoire sur les enjeux de la lutte anti-vectorielle et les accompagner dans leur démarche.

Conférenciers : **Descriptif** : Il s'agit ici de déterminer avec l'agence des stratégies pour soutenir de concert les missions des instances, en venant en renfort notamment dans le cadre des rencontres institutionnelles. Cela nécessitera la mise en place de réunions mensuelles pour structurer les stratégies, définir les outils de pilotage, formaliser des méthodologies de travail (élaboration/validation de la charte de collaboration Instances/ARS/Asso, interventions dans le cadre de séminaires). **Calendrier** : tout au long de l'année et par le biais de groupes de travail spécifique au besoin.

LA SANTÉ EN QUESTIONS : BURN OUT, STRATÉGIES DE PRÉVENTION ET RÉCITS DE RECONSTRUCTION

Le burn out est un syndrome lié à un travail excessif et à une charge de travail élevée. Il est caractérisé par une épuisement émotionnel, une diminution de l'efficacité et une déperdition de l'engagement. Ce document vise à informer les acteurs du territoire sur les enjeux du burn out et les accompagner dans leur démarche.

Conférenciers : **Descriptif** : Il s'agit ici de déterminer avec l'agence des stratégies pour soutenir de concert les missions des instances, en venant en renfort notamment dans le cadre des rencontres institutionnelles. Cela nécessitera la mise en place de réunions mensuelles pour structurer les stratégies, définir les outils de pilotage, formaliser des méthodologies de travail (élaboration/validation de la charte de collaboration Instances/ARS/Asso, interventions dans le cadre de séminaires). **Calendrier** : tout au long de l'année et par le biais de groupes de travail spécifique au besoin.

JOURNÉE SANTÉ CARDIOVASCULAIRE DES FEMMES

La santé cardiovasculaire est un enjeu majeur pour les femmes. Ce document vise à informer les acteurs du territoire sur les enjeux de la santé cardiovasculaire et les accompagner dans leur démarche.

Conférenciers : **Descriptif** : Il s'agit ici de déterminer avec l'agence des stratégies pour soutenir de concert les missions des instances, en venant en renfort notamment dans le cadre des rencontres institutionnelles. Cela nécessitera la mise en place de réunions mensuelles pour structurer les stratégies, définir les outils de pilotage, formaliser des méthodologies de travail (élaboration/validation de la charte de collaboration Instances/ARS/Asso, interventions dans le cadre de séminaires). **Calendrier** : tout au long de l'année et par le biais de groupes de travail spécifique au besoin.

EXPERIMENTER ENSEMBLE UNE DÉMOCRATIE EN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Cette journée d'ateliers participatifs vise à explorer les enjeux de la démocratie en santé et du bien-être. Elle est ouverte à tous les acteurs du territoire.

Conférenciers : **Descriptif** : Il s'agit ici de déterminer avec l'agence des stratégies pour soutenir de concert les missions des instances, en venant en renfort notamment dans le cadre des rencontres institutionnelles. Cela nécessitera la mise en place de réunions mensuelles pour structurer les stratégies, définir les outils de pilotage, formaliser des méthodologies de travail (élaboration/validation de la charte de collaboration Instances/ARS/Asso, interventions dans le cadre de séminaires). **Calendrier** : tout au long de l'année et par le biais de groupes de travail spécifique au besoin.

crsa & cts Nouvelle-Aquitaine

Le CRSA et le CTS sont des instances de concertation et de coopération entre les acteurs du territoire. Ce document vise à informer les acteurs du territoire sur les enjeux de la concertation et de la coopération et les accompagner dans leur démarche.

Conférenciers : **Descriptif** : Il s'agit ici de déterminer avec l'agence des stratégies pour soutenir de concert les missions des instances, en venant en renfort notamment dans le cadre des rencontres institutionnelles. Cela nécessitera la mise en place de réunions mensuelles pour structurer les stratégies, définir les outils de pilotage, formaliser des méthodologies de travail (élaboration/validation de la charte de collaboration Instances/ARS/Asso, interventions dans le cadre de séminaires). **Calendrier** : tout au long de l'année et par le biais de groupes de travail spécifique au besoin.

Manifeste : Faire du "Grand Âge" un atout pour notre société !

Le grand âge est un atout pour notre société. Ce manifeste vise à informer les acteurs du territoire sur les enjeux du grand âge et les accompagner dans leur démarche.

Conférenciers : **Descriptif** : Il s'agit ici de déterminer avec l'agence des stratégies pour soutenir de concert les missions des instances, en venant en renfort notamment dans le cadre des rencontres institutionnelles. Cela nécessitera la mise en place de réunions mensuelles pour structurer les stratégies, définir les outils de pilotage, formaliser des méthodologies de travail (élaboration/validation de la charte de collaboration Instances/ARS/Asso, interventions dans le cadre de séminaires). **Calendrier** : tout au long de l'année et par le biais de groupes de travail spécifique au besoin.